

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE.

Ministère de la Culture.
Direction nationale du projet
Conservation de la biodiversité d'intérêt
mondial et utilisation durable des
services Eco systémiques dans les parcs
culturels en Algérie .AwardID00061754-
projectID00078496

وزارة الثقافة
المديرية الوطنية للمشروع.
المحافظة على التنوع البيولوجي ذو الأهمية
العالمية والاستعمال المستدام لخدمات الأنظمة
البيئية بالحظائر الثقافية الجزائرية.
AwardID00061754- projectID00078496

AVIS A CONSULTATION NATIONALE N° : 02 /2015
EVALUATION DE LA BIODIVERSITE ET DES SERVICES
ECOSYSTEMIQUES

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet "Conservation de la biodiversité d'intérêt mondial et utilisation durable des services Eco systémiques dans les parcs culturels en Algérie", La direction nationale du projet lance un avis à consultation nationale pour recrutement d'experts dans les domaines de compétences ci-dessous désignés :

EVALUATION DE LA BIODIVERSITE ET DES SERVICES ECOSYSTEMIQUES

Contexte :

La présente consultation intervient pendant la phase d'opérationnalisation du projet Parcs Culturels Algériens (PPCA), qui constitue la deuxième phase du projet Tassili Ahaggar (documentation consultable à l'adresse: http://www.thegef.org/gef/project_detail?projID=3952).

Pendant sa phase actuelle, le projet apportera son appui à l'élaboration de plans d'action pour la biodiversité en faveur de chacun des trois nouveaux Parcs Culturels (PCs), se fondant sur l'expérience acquise lors du Plan d'Action pour la Biodiversité (2010 – 2017), développé dans la région du Tassili N'Ajjer - Ahaggar, au cours de la première phase du projet.

Le processus devra tenir compte de l'actuel élargissement de l'approche du projet aux services écosystémiques, y compris les services culturels, ainsi que le besoin de réorienter l'évaluation et le suivi de la biodiversité vers une démarche plus holistique centrée sur le patrimoine écoculturel.

Les plans d'actions pour les trois nouveaux PCs, se baseront sur une évaluation initiale des ressources de la biodiversité et des services écosystémiques, ainsi que sur l'identification des menaces clés et de leurs causes profondes. ¹

¹ La situation et les tendances actuelles en matière de services écosystémiques, ainsi que les impacts sur le bien-être des hommes, feront l'objet d'évaluations. Les évaluations porteront également sur les facteurs directs de changement au niveau des écosystèmes et les pressions qu'ils font peser sur ces derniers : transformation de l'habitat, surexploitation, espèces invasives et pollution. Les effets seuils seront identifiés ainsi que la probabilité des changements non linéaires.

L'objectif spécifique de cette consultation est de développer une démarche et une méthodologie détaillée pour la réalisation d'une évaluation complète de la biodiversité et des services écosystémiques des Parcs Culturels Algériens.

La méthodologie sera testée au niveau des PCs du Tassili n'Ajjer et de l'Ahaggar, notamment dans 1 ou 2 sites prioritaires qui ont déjà bénéficiés d'importants études thématiques, pendant la première phase du projet.

Suivant le cadre conceptuel de l'Evaluation des écosystèmes pour le Millénaire, qui place le bien-être de l'Homme au centre du processus d'évaluation, et présuppose qu'une interaction dynamique existe entre les hommes et les écosystèmes, le but des évaluations seront les suivants :

- (i) développer et tester une méthodologie générale pour l'évaluation de la biodiversité et des services écosystémiques des PC Algériens ;
- (ii) actualiser les lignes de base et les protocoles pour les indicateurs de suivi de la biodiversité des services écosystémiques, sélectionnés dans le cadre du PPCA ;
- (iii) améliorer la base d'information sur les liens entre les services écosystémiques et le bien-être humain, afin d'informer le processus de planification aux niveaux des PCs et des wilayas concernés et de soutenir la prise de décision sur les questions de conservation et de gestion du patrimoine écoculturel.

Durée de la consultation : 2,5 hommes /mois expert biodiversité.

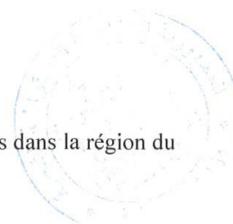
Tâches et Responsabilités

Sous la supervision de l'UGC et des UGLs, et avec le concours du personnel des Offices, les prestations suivantes seront fournies :

Aspects méthodologiques

- Mener une analyse documentaire approfondie des données et des études existantes sur la région du Tassili Ahaggar, y compris la littérature primaire et la « littérature grise » p.ex. les études qui n'ont pas été publiés par les universités, les études sectorielles et les travaux de capitalisation de la première phase du projet.
- la perte de la biodiversité et la dégradation des services écosystémiques. Enfin, les changements de la biodiversité et des services écosystémiques dus aux activités humaines et autres facteurs déterminants, seront aussi analysés en termes d'impacts potentiels sur les systèmes de subsistance durable existants dans les Parcs Culturels.
- Définir clairement le cadre géographique, physique, biologique et humain de l'évaluation écosystémique et élaborer/ actualiser une cartographie de base pour la mise en œuvre de la récolte de données et des analyses envisagées, identifiant les sous échelles associées avec les aires d'intervention et les sites prioritaires du projet.
- Sur la base du cadre conceptuel de l'Evaluation des écosystèmes pour le Millénaire (EM), développer des protocoles d'évaluation adaptés à l'analyse des services

d'approvisionnement et de régulation ainsi que des services culturels dans la région du Tassili Ahaggar.



Application de la méthodologie

- Effectuer une ou deux missions pour un total d'environ 15-20 jours auprès du PC du Tassili n°Ajjjer et du PC de l'Ahaggar, afin de tester la méthodologie d'évaluation dans 1 ou 2 sites prioritaires.
- Identification des principaux écosystèmes et corridors écologiques, analysant leurs caractéristiques, les principaux services de régulation et d'approvisionnement fournis, leurs liens avec le bien-être humain ainsi que les principaux facteurs de changement pour le futur.
- Evaluation des impacts probables du changement climatique sur la dynamique des écosystèmes, notamment des phénomènes extrêmes comme les sécheresses ou les inondations.
- Actualiser et consolider les lignes de base pour les indicateurs ici dessous, développant des protocoles pour leur suivi dans le cadre du PPCA, à partir des données disponibles depuis la première phase du projet et d'autres études déjà réalisées :

Indicateurs (voir cadre logique révisé)

- Répartition de la population des guépards et densité des principales espèces de proies [indicateur N.8].
- La fréquence de braconnage dans les sites prioritaires (N. d'individus objet de constat) [indicateur N.9].
- Densité du couvert ligneux dans les sites prioritaires (N. d'arbres / hectare) [indicateur N.10].
Note : examiner la possibilité de mettre en place une analyse diachronique mesurant la densité du couvert ligneux et son évolution pour la période 1990 - 2014, avec le concours de la télédétection.
- Qualité de l'eau des sites Ramsar [indicateur N.11]. Note : valeurs de référence pour les polluants à établir par des analyses de laboratoire.
- Patrimonialisation des cycles de savoir, notamment en matière de connaissances écologiques traditionnelles dans les PCs [indicateur N.3].
- Codification et capitalisation des savoirs écologiques traditionnels en matière d'adaptation aux changements climatiques [indicateur N.11]. Note : p.ex. mobilité des troupeaux, gestion des pâturages, gestion de l'eau, plantes médicinales.

Synthèse et produits attendus

- Note méthodologique à soumettre pendant la phase initiale de la consultation pour discussion et validation par la Direction Nationale du Projet (DNP).
- Méthodologie générale pour l'évaluation complète de la biodiversité et des services écosystémiques (y compris les services culturels) des PC Algériens.
- Résultats du test d'application de la méthodologie pour l'évaluation de la biodiversité et des services écosystémiques/ culturels des PCs du Tassili Ahaggar, notamment pour 1 ou 2 sites prioritaires, identifiés dans le cadre du projet.
- Lignes de base et protocoles pour les indicateurs de suivi des écosystèmes sélectionnés dans le cadre du PPCA.
- Elaboration d'une feuille de route et des recommandations pour le plan d'action 2015 du projet sur les thèmes développés pendant la consultation.

Critères de Sélection

Expert biodiversité

Titulaire d'un diplôme de niveau universitaire en écologie ou discipline connexe ; une expérience d'au moins 15 ans est requise.

- Expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans les systèmes d'évaluation et de suivi de la biodiversité et des services écosystémiques.
- Excellentes capacités de communication et de travail en équipe.
- Capacité de rédaction selon les standards les plus élevés.
- Disponibilité à se déplacer à l'intérieur des parcs et à travailler sur le terrain souvent dans des conditions difficiles.

Dossier de soumission :

a- Offre technique : L'offre technique doit comporter les documents suivants :

- ✓ Lettre de candidature,
- ✓ Curriculum Vitae,
- ✓ Copies des diplômes,
- ✓ Attestation de travail,
- ✓ Note méthodologique pour l'exécution des tâches,
- ✓ La proposition des délais d'exécution.

b - Offre financière : L'offre financière doit comporter les documents suivants :

- L'offre financière proprement dite en dinars algériens qui comporte le bordereau des prix unitaires.

La direction national du projet invite par le présent avis à consultation les candidats à présenter leurs offres accompagnées des pièces réglementaires exigées par la réglementation en vigueur sous double enveloppe fermée et anonyme portant la mention suivante :

**DIRECTION NATIONALE DU PROJET
PARCS CULTURELS ALGERIENS**

AVIS A CONSULTATION N° :02 /2015

**EVALUATION DE LA BIODIVERSITE ET DES SERVICES
ECOSYSTEMIQUES**

Villa n°37, Lotissement SAIDOUN Mohamed- Kouba- Alger

- A ne pas ouvrir.

Les deux plis intérieurs anonymes doivent porter la même mention indiquée ci-dessus ainsi que la mention « *offre technique* » pour le premier pli et « *offre financière* » pour le deuxième pli. Le délai de dépôt des offres est fixé à **15 jours** à compter de la **première** date de parution du présent avis d'appel sur le site web du Ministère de la Culture et du programme des nations unies pour le développement.

Les soumissionnaires sont invités à la séance d'ouverture des plis qui se tiendra au siège de la direction du projet le 08/03/2015 à 14heures.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

ALGER : 15 FEVRIER 2015

**DIRECTION NATIONALE DU PROJET
PARCS CULTURELS ALGERIENS**

المدير الوطني للمشروع
صالح أمقران